

Des victimes de mesures de coercition sont invitées à Treyvaux jeudi à l'occasion d'une journée d'échanges

# Un bistrot pour oser sortir du silence

« NICOLE RÜTTIMANN

**ATD Quart Monde** » «Que ces récits de vie ne soient pas sortis de l'oubli pour rien.» Tel est le but de l'association Bistrot d'échange et du mouvement ATD Quart Monde qui s'associent pour proposer jeudi, dans la maison d'ATD à Treyvaux, un espace de rencontre pour les personnes ayant vécu des mesures de coercition à des fins d'assistance. Les échanges seront suivis d'une discussion autour de l'exposition itinérante *Route des expos* (journée privée).

L'exposition est ouverte au public vendredi de 17 à 21 heures et samedi de 9 à 12 heures. Elle sera enrichie par la contribution des participants: ils apporteront des objets – récits, photos – le 14 février, en lien avec leur histoire.

D'autres événements sont prévus dans le cadre des Universités populaires Quart Monde. Anne-Claire Brand, 64 ans, volontaire permanente du mouvement et déléguée nationale, présente journée et projets.



Le centre national du mouvement ATD Quart Monde (photo) accueille jeudi un Bistrot d'échange. Le premier en Suisse romande. Vincent Murith-archives

**Qu'est-ce que ce Bistrot d'échange?**

**Anne-Claire Brand:** L'association Bistrot d'échange/Erzählbistro a été créée par le juriste Urs Allemann, qui a subi des mesures de coercition (enfants retirés à leur famille en situation de pauvreté, placés dans des foyers ou chez des paysans pour servir de main-d'œuvre bon marché, ndlr). Il s'interrogeait: après les révélations, tables rondes et l'octroi de contributions de solidarité, que deviennent ces personnes? Il a créé ces bistrots pour qu'elles puissent continuer à exprimer leur vécu et se reconnaître dans celui des autres. Les premières rencontres ont eu lieu l'an passé à Berne et à Olten. Elles sont sou-

tenues par l'Office fédéral de la justice – comme nos projets d'Universités populaires Quart Monde. Le bistrot de jeudi est le premier organisé en Suisse romande.

**Quel sera son programme?**

Parmi l'équipe d'ATD figurent des personnes ayant connu ces mesures, qui accueilleront les participants. La journée débutera par des échanges autour de la question «Dans mon histoire personnelle, qu'est-ce qui m'a fait tenir?», suivis d'un repas et d'une rencontre autour de la *Route des expos*. Ses tableaux expriment comment des personnes touchées par ces mesures ont cherché – ou cherchent – à

exprimer leur vécu, laisser une trace de leur histoire. Les participants pourront amener des objets qu'ils ont conservés ou créés, en lien avec leur histoire. Beaucoup ont résisté en créant. Ces objets dialoguent, disent la résistance, la résilience. Pour le mouvement ATD, le langage de la création est essentiel. Il souhaite qu'on les reconnaisse comme des créateurs, «artisans de leur vie», qui peuvent faire quelque chose de leur vécu. Le but de cette journée est aussi d'inciter ceux qui n'ont pas osé jusque-là s'exprimer à le faire. Aujourd'hui encore, certains vivent dans une grande pauvreté, sont isolés.



«Nous voulons inciter les gens à oser s'exprimer»

Anne-Claire Brand

**Pourquoi choisir Treyvaux pour organiser cet événement?**

Car notre mouvement international est engagé depuis plus de 50 ans en Suisse aux côtés de personnes qui ont vécu et vivent des mesures de coercition à des fins d'assistance. Le 14 février est un hommage à notre fondateur Joseph Wresinski, décédé à cette date. Il a lancé les bases de cette maison ATD Quart Monde (Agir tous pour la dignité, refuser la misère avec ceux qui la vivent) à Treyvaux en 1967, à l'époque des mesures de coercition qui séparaient des familles touchées par la pauvreté. Il a créé des lieux d'accueil et de soutien pour que les victimes puissent bâtir leur

identité et défendre leur droit d'être reconnues dans leur dignité. Dans les années 1980, la parution du livre *Des Suisses sans nom* avait déjà fait connaître cette réalité. Mais il n'a pas trouvé l'écho souhaité, le pays cherchant encore à cacher cela. Nous voulons aujourd'hui que ce pan d'histoire soit pris en compte. La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a présenté en 2013 les excuses de la Confédération aux victimes. Nos militants se sont retrouvés durant quatre ans pour travailler avec des historiens et des politiques. En 2017, Madame Sommaruga a rencontré des membres du mouvement à Treyvaux.

**Est-ce qu'ATD a d'autres projets en lien avec cette question?**

Au travers de nos programmes Universités populaires Quart Monde et Ateliers de croisements des savoirs, nous avons lancé «Bâtir ensemble un savoir émancipateur au bénéfice de tous». Se déroulant sur trois ans, le projet est financé pour moitié par l'Office fédéral de la justice. Le but est de permettre à ceux qui ont subi ces mesures d'adhérer au programme de recherche national. Ils en sont les premiers contributeurs.

Les Universités populaires Quart Monde, créées en 1972, sont des lieux de dialogue et d'échanges de savoirs entre des adultes vivant dans une grande pauvreté et d'autres citoyens s'engageant à leurs côtés. Nous organisons aussi des week-ends de création pour les familles en condition de pauvreté, des bibliothèques de rue et des actions politiques dans le cadre du programme national de lutte contre la pauvreté. Nous projetterons le 2 avril à Fribourg, à Blaufactory, le film: *Que sommes-nous devenus*, dans le cadre du mois de la cohésion sociale, pour l'expo *Itinéraires entrecoupés*. »

PUBLICITÉ

EN VITRINE

## LE CASINO DE FRIBOURG FÉLICITE LA GAGNANTE DE LA PLUS GROSSE SOMME JAMAIS GAGNÉE!

Le 16 janvier dernier, le personnel du casino de Fribourg a eu le plaisir de remettre à son heureuse gagnante la somme exceptionnelle de Fr. 122 594.–! Il s'agit du gain de jeu le plus important remis par le Casino Barrière de Fribourg, depuis son ouverture en 2003. Grâce à une mise supplémentaire de Fr. 2.– et une quinte flush royale, cette joueuse d'Ultimate Poker a décroché le jackpot progressif.

Depuis le début de l'année, le casino a déjà reversé pour plus de 3 millions de francs de gains de jeux, soit plus de Fr. 100 000.– par jour! Et ce n'est pas fini! Le casino fêtera son seizième anniversaire du 15 au 17 mars avec un voyage à gagner en Amérique latine, des animations gratuites à venir découvrir tout le week-end.



M. Christophe Lancel, Directeur général Casino Barrière Fribourg

Alors si vous aussi, vous voulez tenter votre chance et peut-être faire tomber le jackpot, venez rendre visite au Casino Barrière de Fribourg.

**Casino Barrière de Fribourg**  
Route du Lac 11  
1763 Granges-Paccot  
T 026 467 70 00

## Examen d'admission contesté

**Formation** » Dès cette année, les personnes au bénéfice d'une maturité professionnelle ou d'une maturité spécialisée voulant intégrer la passerelle d'une année qui donne accès aux hautes écoles universitaires devront passer un examen d'admission. Celui-ci aura lieu le 23 février prochain au Collège Saint-Michel (voir LL du 1<sup>er</sup> février).

Il n'est toutefois pas certain que cette nouvelle épreuve perdure. Le démocrate du centre Nicolas Kolly (Essert) et le chrétien-social Benoît Rey (Fri-

bourg) viennent en effet de déposer une motion visant à l'abolir. «Il convient de laisser toutes les personnes remplissant les conditions posées par le droit fédéral prendre part à cette année préparatoire. La sélection doit être faite après cette année, lors de l'examen de la passerelle, mais pas avant le début de l'année préparatoire», estiment les deux députés.

**Pour rappel**, si ce test a été introduit, c'est parce que le taux d'échec au test final de la passe-

relle est bien trop élevé. L'an dernier, 49 élèves sur 102 ont ainsi été recalés. Pire, beaucoup abandonnent en cours de route. Un argument qui ne convainc toutefois pas les deux élus: «Si le nombre d'abandons est trop élevé, nous sommes d'avis qu'il y a lieu d'améliorer l'année préparatoire, plutôt que d'empêcher des étudiants d'y avoir accès», insistent-ils. Et d'ajouter: «Il en va de l'attractivité de la formation professionnelle duale». Le Grand Conseil aura le dernier mot. » NICOLAS MARADAN

## Il est temps de compter vos poules!

**Recensement agricole** » Veaux, cochons, poules, chevaux et même les abeilles doivent être recensés. Leurs détenteurs, agriculteurs ou privés, ont jusqu'au 26 février pour les comptabiliser. Les exploitants agricoles ainsi que tous les détenteurs de bovins, chevaux,

ovins, caprins, daims, cerfs, lamas, alpagas, volaille et abeilles sont tenus de mettre à jour leurs données, de même que les pisciculteurs professionnels, indique le Service cantonal de l'agriculture dans un communiqué.

L'objectif de ce recensement est de permettre le calcul des

contributions annuelles, de recenser les animaux qui doivent être assurés contre le risque des épizooties et de lutter contre les maladies animales. Les autorités compétentes doivent en effet savoir quels animaux sont gardés dans quel lieu de détention. » MAG